



Commune de VEZELS ROUSSY  
20 DES VALLEES  
15130 VEZELS ROUSSY

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 015-211502570-20240314-2024\_14-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département**  
PREFECTURE DU CANTAL  
**Arrondissement**  
AURILLAC  
**Canton**  
VIC SUR CERRE

**Séance du 14 mars 2024**

**Délibération : N° 2024-14**

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le Jeudi 14 Mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 20 DES VALLEES 15130 VEZELS ROUSSY sous la présidence de Monsieur Jean Luc TOURLAN, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 01 mars 2024

**Présent(s) :** Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc; Mmes BOLLAERT Maryse, PRADAL Stéphanie, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique

**Absent(s) :** Mme LESCURE Céline qui a donné pouvoir à Jean-Luc TOURLAN, Mr PABLO MAX

**Secrétaire de séance :** CAPREDON Jean-Baptiste

## SUBVENTIONS BP 2024

### DELIBERATION

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le montant des subventions attribuées en 2023 et propose les montants suivants pour 2024.

Subvention de fonctionnement

Article 657663

Commune de Labrousse (participation frais scolaire) : 2500 €  
Centre social d'Arpajon-sur-Cère : 378.74 €

Subventions communales  
Article 65748

Centre social d'Arpajon-sur-Cère : 378.74 €  
ACCA Vezels Roussy 300.00 €  
APE Labrousse Vezels Roussy 360.00 € + 450 € (voyage scolaire)  
GYM Edelweiss 100.00 €  
Walking football 200.00 €  
Comité des fêtes de Vezels Roussy 300.00 €

Comité des fêtes de Noël 180.00 €  
Culture et Patrimoine 300.00 €  
France ALZHEIMER 100.00 €  
SPA 50.00 €

## DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de Mr le Maire et attribue les montants aux différentes associations tels que :

Subvention de fonctionnement

Article 657663

Commune de Labrousse (participation frais scolaire) : 2500 €  
Centre social d'Arpajon-sur-Cère : 378.74 €

Subventions communales

Article 65748

ACCA Vezels Roussy 300.00 €

APE Labrousse Vezels Roussy : 810 € (360.00 € + 450 € (voyage scolaire))

GYM Edelweiss 100.00 €

Walking football 200.00 €

Comité des fêtes de Vezels Roussy 300.00 €

Comité des fêtes de Noël 180.00 €

Culture et Patrimoine 300.00 €

France ALZHEIMER 100.00 €

SPA 50.00 €

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire

le 14 mars 2024

Reçu en Préfecture

le 08 avril 2024

Publié ou notifié

le 08 avril 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 14 mars 2024

Le Maire

Jean Luc TOURLAN

